

ACTION URGENTE

SRI LANKA. PRÉOCCUPATIONS POUR LA SANTÉ D'UN BLOGUEUR INCARCÉRÉ

Ramzy Razeek, fonctionnaire à la retraite et commentateur sur les réseaux sociaux, est détenu depuis le 9 avril 2020 sans inculpation, et sans pouvoir consulter dûment un avocat. Il souffre de plusieurs complications médicales et sa famille est préoccupée pour son état de santé en raison de la surpopulation et du manque d'hygiène dans l'établissement pénitentiaire. Détenu alors qu'il n'a fait qu'exercer pacifiquement son droit à la liberté d'expression, Ramzy Razeek doit être libéré immédiatement et sans condition, et toutes les charges retenues contre lui doivent être abandonnées.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Inspecteur général de la police par intérim

Mr. Chandana Depal Wickramaratne

Police Headquarters

Church Street

Colombo 00100, Sri Lanka

Fax : +94 112 440440

Courriel : igp@police.lk

Monsieur Wickramaratne,

*Je suis vivement préoccupé-e par le sort de **Ramzy Razeek**, détenu de manière arbitraire depuis le 9 avril 2020, uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté d'expression pacifique sur Facebook. Je suis d'autant plus inquiet-ète que sa famille n'a pas été autorisée à communiquer avec lui depuis son arrestation. Souffrant de plusieurs problèmes de santé, notamment d'arthrite, d'insuffisance rénale, de troubles hépatiques et d'ulcères aux jambes, il doit absolument bénéficier d'un accès adéquat à des soins de santé.*

D'après ce que je sais, Ramzy Razeek a déposé plainte par courriel auprès de vos services le 9 avril 2020 à 11h04, pour des menaces de mort qu'il a reçues en réaction à de récents posts publiés sur son compte Facebook privé. Cependant, au lieu de mener une enquête approfondie et efficace sur ces menaces, la police judiciaire (CID) a arrêté Ramzy Razeek au motif qu'il a exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression. Selon ses avocats, la police a invoqué la Loi sur le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) et la Loi relative à la cybercriminalité pour motiver son arrestation.

Se servir de la Loi sur le PIDCP pour détenir et poursuivre en justice des personnes ayant exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression constitue une violation flagrante du droit international relatif aux droits humains et une atteinte aux droits garantis par la Constitution du Sri Lanka. Il est consternant d'observer que le texte de loi censé protéger les droits humains au Sri Lanka est détourné en vue de bafouer ces mêmes droits.

Ramzy Razeek est aujourd'hui exposé à un risque accru en raison de la pandémie de COVID-19. Alors que ce virus fait des ravages dans le monde entier, les prisons risquent de devenir des foyers d'infection au COVID-19. Aussi les États doivent-ils prendre de toute urgence des mesures visant à protéger toutes les personnes privées de leur liberté, et notamment libérer toutes les personnes détenues uniquement pour avoir exercé pacifiquement leurs droits humains.

Je vous prie donc instamment de :

- **libérer Ramzy Razeek immédiatement et sans condition, et abandonner toutes les charges retenues contre lui ; dans l'attente de sa libération, lui fournir un accès adéquat à des soins médicaux, et lui permettre de communiquer avec sa famille et ses avocats. Si les visites au parloir sont restreintes en raison des mesures de prévention du COVID-19, elles doivent être remplacées par d'autres moyens de communication : téléphone, courriel ou appel vidéo, par exemple.**
- **Cesser d'invoquer la Loi sur le PIDCP pour menacer, harceler et poursuivre en justice les dissident-e-s et les militant-e-s qui expriment sans violence leurs opinions.**

Veillez agréer, Monsieur Wickramaratne, l'expression de ma haute considération,

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ramzy Razeek, fonctionnaire à la retraite de Katugastota, à Kandy, dans le centre du Sri Lanka, est un commentateur assidu des affaires politiques et sociales sur son compte Facebook. Dans ses publications, il prône constamment l'harmonie interreligieuse, l'égalité, la justice et la lutte contre le racisme. Il a été arrêté à son domicile par la police judiciaire (CID) dans l'après-midi du 9 avril 2020, semble-t-il en raison des opinions qu'il a publiées sur Facebook.

Une semaine avant son arrestation, le 2 avril, Ramzy Razeek avait posté le message suivant sur son mur Facebook : « [...] Les musulmans sont encerclés de tous côtés par des groupes racistes opérant dans le pays de telle manière qu'ils sont incapables de faire face à une telle guerre idéologique. La communauté musulmane demeure sous le choc, incapable de faire quoi que ce soit face à cette attaque intellectuelle. [...] Les musulmans doivent se préparer sans attendre à un *djihad* idéologique (une lutte idéologique) pour le pays et pour tous ses citoyens, en s'armant d'un stylo et d'un clavier. Ils doivent s'attacher à aider la population à comprendre la vérité à travers un combat idéologique, en se servant de tout l'espace disponible, notamment des médias classiques et des réseaux sociaux, pour contrer la propagande de haine visant les musulmans, qui font partie de la population de ce pays. Rien n'est impossible. » On pense que cette publication, ainsi que des précédentes, ont conduit à son arrestation.

Ramzy Razeek aurait reçu des menaces de mort émanant de plusieurs personnes après sa publication du 2 avril ; il a alors porté plainte auprès de l'inspecteur général de la police dans la matinée du 9 avril. Il a aussi décidé de s'autocensurer et a annoncé le 3 avril qu'il ne posterait plus rien en lien avec les problèmes politiques ou nationaux, afin d'éviter de mettre en danger ses enfants. Au lieu de prendre des mesures contre les personnes l'ayant menacé en raison de ses opinions, la police l'a interpellé.

Son audience a été reportée à de multiples reprises et il a été placé en détention provisoire jusqu'au 28 mai, date de sa prochaine comparution devant le tribunal de première instance à Colombo. D'après ses avocats, la police a invoqué la Loi sur le PIDCP et la Loi relative à la cybercriminalité pour motiver son arrestation. Les visites comme les communications avec ses avocats et ses proches ont été limitées en raison des restrictions liées au COVID-19. Selon sa famille, Ramzy Razeek souffre de plusieurs problèmes de santé, notamment d'arthrite, d'insuffisance rénale, de troubles hépatiques, de maladies cardio-vasculaires et de lésions dues à des ulcères aux jambes, qui nécessitent des traitements quotidiens, des soins et une bonne hygiène afin d'éviter les infections. C'est l'une des raisons pour lesquelles il a pris sa retraite anticipée du ministère de l'Agriculture.

Cet usage arbitraire de la Loi sur le PIDCP au Sri Lanka, qui constitue une utilisation abusive d'une loi destinée à protéger et non à bafouer les droits humains, crée un effet paralysant dans le pays, où plusieurs personnes, dont des écrivain-e-s et des militant-e-s, sont placées en détention pour avoir exprimé pacifiquement leurs opinions. En vertu du PIDCP, que le Sri Lanka est juridiquement tenu d'appliquer, des restrictions peuvent être apportées aux droits à la liberté d'expression et à la liberté de pensée, de conscience et de religion, mais uniquement dans des cas précis et clairement définis. Ces restrictions ne sont autorisées que si elles sont prévues par la loi, ont pour but de protéger certains intérêts publics (la sécurité nationale ou publique, l'ordre public, la santé ou la moralité publiques) ou les droits et libertés d'autrui, et s'il est possible de démontrer qu'elles sont nécessaires à la réalisation de cet objectif. Le simple fait de critiquer implicitement ou même explicitement une religion ou un autre système de croyance ne peut relever de la qualification d'incitation.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais ou cingalais
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 1^{er} juillet 2020
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Ramzy Razeek (il)